

ARRETE DU MAIRE
Portant le choix d'une entreprise

Le Maire de Thue et Mue ;
Vu le code de la commande publique
Vu la délibération n° 2020/49 du conseil municipal du 27 mai 2020 donnant délégation au Maire,

Il est nécessaire de nettoyer la vitrerie du bâtiment Enfance Jeunesse à Bretteville l'Orgueilleuse-Thue et Mue.

Considérant la proposition de l'entreprise MILE ECLAIR ;

ARRETE

ARTICLE UNIQUE :

L'offre de l'entreprise MILE ECLAIR est retenue pour effectuer une intervention de nettoyage des vitres au bâtiment Enfance Jeunesse à Bretteville l'Orgueilleuse-Thue et Mue au prix de 1 007,16 € TTC.

Fait à THUE ET MUE, le 22 avril 2024

Le maire,
Michel LAFONT

